

j'ai réussi!

Sommaire

*Un avenir à découvrir :*  
[Rapport des impacts du projet pilote  
sur les études postsecondaires ]



CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION  
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

## Conseil d'administration de la SRSA

---

### Président

**Richard A. Wagner**

Associé principal, Norton Rose s.r.l.

### Membres

**Jocelyne Bourgon**

Présidente, Public Governance International

**Monica Boyd**

Professeure de sociologie, University of Toronto

**Yvon Fortin**

**John Helliwell**

Codirecteur, programme des Interactions sociales, identité et mieux-être, Institut canadien de recherches avancées

**Suzanne Herbert**

**Sharon Manson Singer**

Ancienne présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

**Ian Stewart**

Publié en 2012 par la  
Société de recherche  
sociale appliquée  
55, rue Murray, bureau 400  
Ottawa (Ontario)  
K1N 5M3

Tél.: 613-237-4311  
Télec.: 613-237-5045  
Web: [www.srdc.org](http://www.srdc.org)

Catalogue avant publication  
de la Bibliothèque nationale du Canada

Société de recherche sociale appliquée  
*Un avenir à découvrir* : Rapport des impacts  
du projet pilote sur les études postsecondaires  
(Sommaire)

Conception: Accurate Design and  
Communications Inc.

Les opinions exprimées dans le présent document  
sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas  
nécessairement celles des organismes qui auraient  
pu soutenir financièrement ou autrement la  
réalisation de ce projet.

*Un avenir à découvrir :*

[Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires]

# SOMMAIRE



## Un avenir à découvrir

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* (UAD) teste l'efficacité de deux initiatives visant à aider les élèves à surmonter certains obstacles aux études postsecondaires, à savoir le manque de clarté au sujet des choix de carrière, des renseignements incomplets en ce qui a trait aux études postsecondaires et l'insuffisance des ressources financières. Le présent rapport décrit l'incidence du projet sur les études postsecondaires, auquel 5 429 élèves de 51 écoles secondaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont participé depuis 2004.

Le projet comportait deux initiatives :

- *Explorez vos horizons* (EH), qui permet aux élèves de mieux planifier leur carrière et leur fournit de l'information plus précise sur les programmes d'études postsecondaires, leurs coûts et leurs avantages, et ce, dès les premières années du secondaire. L'initiative a été mise en œuvre de 2004 à 2008, alors que les participants au projet étaient encore au secondaire;
- *Fonds du savoir* (FS), qui, pendant les premières années du secondaire, promet une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 8 000 \$ aux élèves issus d'une famille à plus faible revenu, à condition qu'ils suivent des études postsecondaires. Des dépôts dans le compte des participants ont été effectués de 2004 à 2008, alors qu'ils étaient encore au secondaire. Ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires ont touché cette aide entre 2007 et 2011.

Le projet avait pour but de déterminer si ces initiatives, proposées séparément ou en combinaison, pouvaient inciter les élèves du secondaire à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Comparativement à divers programmes qui offrent une aide financière et de l'information relativement aux études postsecondaires, *Un avenir à découvrir* se distingue par sa démarche visant à aider les jeunes qui ont traditionnellement moins tendance à entreprendre des études postsecondaires et par sa promesse précoce d'aide financière dès le secondaire.

*Explorez vos horizons* aide les participants à élaborer leur propre plan d'études postsecondaires en fonction de leurs passions et de leurs intérêts. Le programme mobilise les parents, qui jouent le rôle d'alliés, ainsi que des étudiants de niveau postsecondaire, qui agissent comme modèles, afin d'offrir aux élèves une éducation enrichie au choix de carrière dès la 10<sup>e</sup> année.

*Fonds du savoir* promet aux élèves des fonds pour financer leurs études postsecondaires dès le début de la 10<sup>e</sup> année, c'est-à-dire bien avant qu'ils puissent prétendre aux programmes classiques d'aide financière aux étudiants et à

un moment où il est peut-être encore possible d'influencer leur décision quant à la poursuite de leurs études après le secondaire. L'initiative met jusqu'à 8 000 \$ à la disposition des élèves à plus faible revenu familial, à condition qu'ils suivent des études postsecondaires à temps plein. Contrairement à d'autres programmes qui promettent très tôt une aide financière, l'accès à *Fonds du savoir* ne dépend pas des résultats obtenus au secondaire; les élèves sont seulement tenus de réussir chacune de leurs années scolaires.

Considéré dans son ensemble, le projet pilote *Un avenir à découvrir* fournit des données probantes extrêmement utiles quant à l'efficacité d'initiatives aussi précoces. Ce rapport présente les travaux réalisés par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) dans le cadre de l'évaluation de ses deux composantes, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*<sup>1</sup>. Les éléments probants relatifs à la mise en œuvre de ces deux initiatives et de leur incidence résultent de l'analyse de diverses sources quantitatives et qualitatives, notamment des enquêtes, des données administratives, des groupes de discussion et l'observation d'ateliers.

Le présent rapport recense les principaux impacts d'intérêt dans le cadre de l'étude, c'est-à-dire les changements dans la poursuite d'études postsecondaires. Il présente également les résultats d'une étude avantages-coûts, une synthèse des résultats de la mise en œuvre et les conclusions du panel longitudinal national (PLN) – une étude qualitative du processus décisionnel d'un sous-échantillon de participants visant à mettre en évidence les mécanismes qui sous-tendent les impacts observés.

## Les initiatives

Dans le cadre du projet, les participants à *Explorez vos horizons* ont été conviés à prendre part à 40 heures d'activités parascolaires échelonnées sur trois ans (tableau S.1)<sup>2</sup>. Ces activités fournissaient des composantes d'éducation au choix de carrière enrichie et de l'information précise sur les études postsecondaires au-delà de ce qui était déjà disponible dans les écoles secondaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Le matériel, présenté de façon chronologique et adapté au développement des élèves, a été conçu par d'éminents experts – chercheurs et intervenants – en éducation au choix de carrière. L'information a été diffusée lors d'ateliers animés par le personnel du projet, composé de conseillers d'orientation ou d'éducateurs ainsi que d'étudiants du postsecondaire qui servaient de modèles aux élèves. On a également mis à la disposition des participants une revue et un site Web où ils pouvaient retrouver le contenu des ateliers ainsi que des renseignements ciblés sur les études postsecondaires. Le programme *Explorez vos horizons* dans son ensemble a été conçu pour permettre à d'autres provinces d'intégrer le matériel dans leurs programmes d'études.

1 Il s'agit du troisième rapport consacré à *Un avenir à découvrir*. Les deux premiers sont intitulés *Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007) et *Un avenir à découvrir : Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009).

2 La décision de proposer *Explorez vos horizons* uniquement dans le cadre de séances organisées après l'école a été prise à un stade précoce de la conception du projet pour de multiples raisons, notamment la surcharge des programmes d'études, l'inclusivité et la volonté de faire participer les parents. Certains responsables provinciaux ne souhaitaient pas, dans un premier temps, ajouter des séances aux programmes d'études existants. D'autres n'étaient pas favorables à l'idée de proposer les initiatives à certains participants seulement et préféraient que les séances aient lieu pendant les heures de cours obligatoires et proposées à tous les élèves. Enfin, l'organisation des séances après l'école devait favoriser la participation des parents.

Les activités d'*Explorez vos horizons* visent à aider les élèves à mieux comprendre l'éventail des programmes d'études postsecondaires et des possibilités de carrière et à en estimer les avantages et les coûts. L'objectif consiste à permettre aux élèves insuffisamment ou mal informés de surmonter les obstacles à l'enseignement postsecondaire liés à l'information ou à la motivation pour les inciter à prendre des décisions éclairées quant à leur avenir. L'initiative examine tous les parcours postsecondaires : l'apprentissage, la formation professionnelle, le collège et l'université. Pour une description complète des activités offertes pendant la première année d'*Explorez vos horizons*, veuillez consulter Le projet pilote *Un avenir à découvrir* : Rapport de mise en œuvre préliminaire (SRSA, 2007, chapitre 5).

Au début de la 10<sup>e</sup> année, l'initiative *Fonds du savoir* a promis une bourse d'un montant maximal de 8 000 \$ à des élèves du Nouveau-Brunswick dont le revenu familial était égal ou inférieur à la médiane provinciale, à condition qu'ils entament des études postsecondaires. On leur a dit que s'ils fréquentaient une école secondaire du Nouveau-Brunswick, s'ils réussissaient chacune des années du cycle jusqu'à l'obtention de leur diplôme et s'ils parvenaient à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires (reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants), ils recevraient

jusqu'à 4 000 \$ par an pendant deux ans d'études postsecondaires. À la fin de la 10<sup>e</sup> et de la 11<sup>e</sup> années, les participants au programme *Fonds du savoir* qui étaient toujours aux études dans une école secondaire du Nouveau-Brunswick ont vu leur compte crédité de 2 000 \$ pour chaque année achevée avec succès. À l'obtention de leur diplôme d'études secondaires dans un établissement du Nouveau-Brunswick, ils touchaient un autre versement de 4 000 \$. L'accumulation progressive de ces montants grâce à l'initiative *Fonds du savoir* visait à reconnaître l'engagement soutenu des participants à l'égard des études et à encourager la réflexion sur la vie après le secondaire. L'admissibilité à *Fonds du savoir* a été déterminée en fonction de données figurant sur la déclaration de revenus des parents.

Les élèves à plus faible revenu familial ayant bénéficié de *Fonds du savoir* peuvent se rendre compte plus tôt que les études postsecondaires constituent un choix abordable et réaliste. Cette expérience peut également les inciter à mieux planifier leur avenir, et les fonds accumulés, les aider parallèlement à surmonter certains obstacles financiers en réduisant les coûts associés aux études postsecondaires.

**Tableau S.1 : Les six composantes d'*Explorez vos horizons***

Composante	Description	Fréquence en 10 <sup>e</sup> année	Fréquence en 11 <sup>e</sup> année	Fréquence en 12 <sup>e</sup> année
Explo-carrière	Aider les élèves du secondaire à explorer leurs choix en matière de carrière et d'éducation et à élaborer des plans adaptés. Les parents sont invités à participer à la séance d'orientation et à la dernière séance.	6 ateliers de 2 heures (12 heures) plus une séance d'orientation		
Un avenir en héritage	Aider les parents à comprendre le processus de choix de carrière et comment soutenir leur enfant. Les élèves et leurs parents sont invités à participer ensemble à toutes les séances.		4 ateliers de 2 heures (8 heures)	
En action vers l'avenir	Aider les élèves à gérer les transitions et à faire preuve de résilience pour surmonter les défis, en s'appuyant par exemple sur des réseaux de soutien. Les parents sont invités à participer à la séance d'orientation et à la dernière séance.			4 ateliers de 2 heures (8 heures) plus une séance d'orientation
Ambassadeurs du postsecondaire	Promouvoir l'exploration de carrières et la planification des études en établissant des liens entre des élèves du secondaire et des étudiants inscrits à différents programmes d'études postsecondaires ou de formation.	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)
Site Web <i>Un avenir à découvrir</i>	Informar les élèves sur l'exploration de carrières et la planification des études afin de les encourager à poursuivre leurs études ou leur formation après le secondaire. Des profils, des articles et des jeux-questionnaires sont présentés dans un format coloré conçu pour plaire aux jeunes.	Accessible pendant toute la durée de l'initiative <i>Explorez vos horizons</i> . Au fil des trois années de l'initiative, le site fournit de plus en plus d'information aux participants.		
Revue @venir	Voir la description du site Web <i>Un avenir à découvrir</i> ci-dessus.	2 numéros	2 numéros	2 numéros

## Données servant à évaluer les impacts des initiatives

De nombreux résultats proviennent de l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois (p. ex., les aspirations postsecondaires, le recours à ses propres économies pour financer ses études après le secondaire et la connaissance des sources d'aides du gouvernement). L'enquête a débuté en octobre et a pris fin au mois de mai de l'année correspondant théoriquement à la troisième année d'études postsecondaires, en supposant une progression et une fréquentation continue de l'école.

En ce qui a trait aux résultats principaux de ce rapport – ceux liés à la fréquentation postsecondaire –, les sources les plus fiables sont les fichiers de données administratives postsecondaires. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit de données relatives à l'inscription au collège (New Brunswick Community College [NBCC], Collège communautaire du Nouveau-Brunswick [CCNB] et Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick) fournies par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi qu'à celles relatives à l'inscription à l'université communiquées par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM). Au Manitoba, les données ont été transmises par chacune des universités et collèges publics<sup>3</sup>.

Si les données administratives contiennent des renseignements précis sur l'inscription aux études postsecondaires, elles restent incomplètes. Tout d'abord, les données administratives utilisées ne concernent pas les étudiants qui fréquentent des collèges d'enseignement professionnel privés, des écoles professionnelles ou qui sont des apprentis inscrits. Ensuite, les étudiants qui vont au collège dans une autre province que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ou à l'université à l'extérieur des Maritimes et du Manitoba ne sont pas pris en considération. Dans de tels cas, l'étude s'appuie sur l'enquête d'*UAD* menée après 66 mois. Pour les étudiants avec qui il n'a pas été possible de communiquer directement, on a effectué une enquête par personne interposée auprès des parents ou des tuteurs (voir les taux de réponse à l'annexe 1).

Les résultats relatifs à l'inscription présentés dans ce rapport reposent sur deux mesures : l'inscription aux études postsecondaires et l'inscription à des types précis d'EPS (université, collège communautaire, école professionnelle ou collège privé et centres d'apprentissage enregistrés).

- **L'inscription à l'université** renvoie à l'admission à un programme universitaire menant à un grade universitaire, à un certificat ou à un diplôme de premier cycle ou plus, comme un brevet d'enseignement, un baccalauréat (p. ex., B.A., B.Sc., B.Ed., B.Ing., LL.B.), tout certificat supérieur à un baccalauréat ou à une maîtrise

(p. ex., M.A., M.Sc., M.B.A.), un diplôme en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie, un programme de doctorat ou de postdoctorat ainsi qu'un diplôme, un certificat ou une licence d'une association professionnelle (p. ex., en comptabilité, en assurance ou bancaire). L'inscription à l'université comprend également l'admission à un programme collégial menant à un baccalauréat.

- **L'inscription à un collège communautaire** concerne un programme menant à un grade, à un certificat ou à un diplôme inférieur au premier cycle, à l'exception des programmes d'apprentissage ou de ceux qui dureraient normalement cinq semaines ou moins, dans tout collège communautaire ou institut de technologie. Elle comprend l'admission au cégep, à un programme de passage à l'université ou menant à un certificat, à un diplôme en cosmétologie, en administration des affaires et en radiologie ou à un certificat en maçonnerie, etc. L'inscription au collège comprend toute admission à un programme universitaire menant à un diplôme ou à un certificat inférieur au premier cycle, à l'exception de tout programme qui durerait normalement cinq semaines ou moins.
- **L'inscription dans un collège privé ou dans une école professionnelle** comprend toute admission à un programme menant à un diplôme ou à un certificat, à l'exception de ceux qui dureraient normalement cinq semaines ou moins. Ce type d'établissement offre généralement des programmes de formation axés sur l'emploi n'excédant pas deux ans, parmi lesquels les programmes de certificat en cosmétologie, en coiffure, en mécanique automobile, en technologie informatique, etc.
- **Les apprentis inscrits** correspondent aux répondants de l'enquête qui ont affirmé s'être enregistrés auprès des autorités territoriales ou provinciales en matière d'apprentissage pour recevoir une formation dans les métiers du bâtiment menant à un certificat de compagnon d'apprentissage. Ils comprennent également les membres de l'échantillon inscrits à un programme d'apprentissage dans un collège communautaire du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba.

## L'évaluation

Le recrutement dans le cadre d'*Un avenir à découvrir* s'est déroulé en 2004 et en 2005, lorsque les participants étaient en 9<sup>e</sup> année. On a constitué deux cohortes au Nouveau-Brunswick (au printemps 2004 et au printemps 2005) et une seule cohorte au Manitoba (au printemps 2005). Les 5 429 participants en 9<sup>e</sup> année qui ont accepté de prendre part au projet ont été assignés aléatoirement à

3 Au Nouveau-Brunswick, les données administratives ont dû être liées à celles de l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir* au moyen du numéro d'assurance sociale (NAS), le cas échéant. S'il n'était pas disponible, on a utilisé la date de naissance, le prénom, le nom et le sexe des participants pour les identifier. Au Manitoba, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse (MEFJ) attribuent aux élèves un numéro qu'ils conservent tout au long de leurs études primaires, secondaires et postsecondaires. Ainsi, on a pu lier les fichiers administratifs relatifs aux études postsecondaires avec l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir* grâce au numéro du MEFJ et, si nécessaire, du NAS, de la date de naissance, du prénom et du nom de famille ainsi que du sexe des participants.

l'un des trois groupes expérimentaux ou à un groupe témoin, qui ne profitait d'aucune initiative. Le projet était donc constitué des quatre groupes suivants :

- Les participants à *Explorez vos horizons*, à qui on a seulement proposé de prendre part à des ateliers d'orientation après l'école.
- Les participants à *Fonds du savoir*, à qui on a uniquement promis une aide pour financer leurs études postsecondaires.
- Les participants qui ont bénéficié de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*.
- Un groupe témoin, composé d'élèves qui n'ont eu accès à aucune initiative.

En répartissant aléatoirement les élèves dont les résultats seraient comparés dans le temps, on s'assure que les groupes formés étaient probablement très similaires à l'origine (au moment de l'enquête de référence, lorsque les participants ont été recrutés à la fin de leur 9<sup>e</sup> année), étant donné que seul le hasard a décidé de leur assignation. L'influence de toute différence due au hasard susceptible d'apparaître dans les données de référence a été prise en compte grâce à une méthode statistique appelée « correction par régression ». Ainsi, on peut imputer avec certitude les écarts entre les résultats des groupes programme et du groupe témoin à la prestation de l'initiative et les nommer « impacts du programme ».

L'évaluation porte essentiellement sur la capacité des initiatives à améliorer la poursuite d'études postsecondaires. Le design expérimental du projet permet de comparer les résultats d'impact pour les participants qui ont bénéficié de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* et ceux des participants à qui on a proposé une des initiatives seulement. Autrement dit, le projet est en mesure de dévoiler l'efficacité des deux initiatives, proposées séparément ou conjointement.

L'information relative à la mise en œuvre préliminaire des programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, notamment à la méthodologie, à la sélection des écoles et aux caractéristiques initiales des participants au projet, figure dans *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007). Selon l'analyse présentée dans ce rapport, le recrutement et l'assignation aléatoire ont été menés à bien. Les caractéristiques démographiques et socio-économiques des élèves recrutés dans le cadre du projet pilote *Un avenir à découvrir* étaient statistiquement identiques dans les quatre groupes comparés lors de l'analyse.

De sa recherche sur la mise en œuvre, la SRSA a conclu à la prestation réussie des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* et à leur « mise à l'essai équitable ». La réussite de l'assignation aléatoire et de la mise en œuvre du projet permet de procéder à une analyse approfondie dans le cadre de laquelle on a examiné 15 comparaisons expérimentales différentes (voir le tableau S.2).

**Tableau S.2 : Comparaisons expérimentales du projet pilote *Un avenir à découvrir***

Échantillon	Comparaisons expérimentales des groupes constitués aléatoirement	Enseignements tirés de l'analyse d'impacts
Échantillon du Nouveau-Brunswick admissible à FS (obtenu séparément pour les secteurs linguistiques anglophone et francophone)	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>FS</i> vs groupe témoin	Incidence de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs groupe témoin	Incidence de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> vs <i>FS</i>	Incidence de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs <i>FS</i>	Incidence relative d'une des initiatives sur les familles à plus faible revenu par rapport à l'autre
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs <i>EH</i>	Impact différentiel de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
Échantillon du Nouveau-Brunswick non admissible à FS (obtenu séparément pour les secteurs linguistiques anglophone et francophone), associé à l'échantillon admissible à FS	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur l'ensemble des élèves
Manitoba	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur l'ensemble des élèves



## Population cible d'Un avenir à découvrir

Le projet *Un avenir à découvrir* s'intéresse notamment à l'amélioration des résultats relatifs à la participation aux études postsecondaires de deux sous-groupes généralement sous-représentés au niveau postsecondaire et analysés en détail dans Le projet pilote *Un avenir à découvrir* : Rapport de mise en œuvre préliminaire (SRSA, 2007) :

- les élèves au revenu familial égal ou inférieur à la médiane provinciale et qui n'ont pas obtenu de titre reconnaissant au moins deux années d'études postsecondaires. Ce groupe, appelé « à plus faible revenu et à plus faible scolarité », présente un intérêt particulier, car la recherche a mis en évidence une forte corrélation entre, d'une part, le revenu familial et la scolarité des parents et, d'autre part, le rendement scolaire des jeunes et la poursuite d'études postsecondaires (Barr-Telford et al., 2003; Bowlby et McMullen, 2002; Frenette, 2007; Knighton et Mirza, 2002; Looker, 2001 et Tomkowicz et Bushnik, 2003);
- les élèves issus de « familles de première génération » (FSPG – faible scolarité, première génération), désignent les participants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (c'est-à-dire qu'au moment du recrutement, le plus haut niveau de scolarité atteint par les deux parents correspondait à un « diplôme d'études secondaires ou moins ») et qui peuvent se révéler particulièrement désavantagés lorsqu'ils tentent d'obtenir des renseignements et des conseils en matière d'études postsecondaires.

Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité sont le principal groupe d'intérêt du projet pilote *Un avenir à découvrir*. Selon les études, ils sont moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires. On a eu recours à plusieurs mécanismes pour augmenter la proportion de ces élèves dans l'échantillon de recherche, notamment :

- La préférence a été accordée aux écoles secondaires réunissant le plus grand nombre de familles à plus faible revenu dans leur zone de recrutement.
- Seuls les élèves dont le revenu parental était égal ou inférieur à la médiane provinciale étaient admissibles à l'initiative *Fonds du savoir*, soit seule, soit jumelée à *Explorez vos horizons*.

Au Manitoba, seule *Explorez vos horizons* a été proposée aux élèves. Les participants issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité ont été principalement inclus en fonction des établissements sélectionnés. Au terme du processus de recrutement, environ 30 % des participants du Manitoba appartenaient aux groupes cibles.

Au Nouveau-Brunswick, les deux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont été proposées (séparément ou en combinaison). Tous les élèves recrutés dans le cadre du projet étaient admissibles à *Explorez vos horizons*, indépendamment du revenu et du niveau de scolarité de leurs parents. En revanche, seuls les élèves dont le revenu familial était égal ou inférieur à la limite établie étaient admissibles au programme *Fonds du savoir* (proposé seul ou en combinaison avec *Explorez vos horizons*). Le seuil de revenus utilisé correspondait à la médiane provinciale



(le montant exact dépendait de la taille de la famille). Au terme du recrutement, environ 50 % des participants du Nouveau-Brunswick appartenaient au groupe cible à plus faible revenu et à plus faible scolarité.

Le rapport présente les résultats obtenus pour les deux principaux groupes cibles du projet : les élèves issus de « familles de première génération » et ceux provenant de familles « à plus faible revenu et à plus faible scolarité ».

Un autre groupe d'intérêt a fait son apparition au cours des dernières années : les garçons. Frenette et Zeman (2007) révèlent qu'ils sont bien moins susceptibles d'aller à l'université que les filles, et ce, principalement pour des motifs d'ordre scolaire. Il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* qui tient compte des sous-groupes des garçons et des filles<sup>4</sup>. Dans un nombre limité de cas, lorsque la taille de l'échantillon le permettait, on a pu analyser la jeunesse autochtone, autre groupe qui tend à moins fréquenter l'université (Frenette, 2011). Une fois de plus, il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* à fournir des résultats distincts pour ce groupe.

Outre l'intérêt particulier qu'elle a accordé à ces groupes, l'évaluation avait également pour objet de déterminer l'efficacité d'*Explorez vos horizons* sur l'ensemble des participants, indépendamment du revenu ou du niveau de scolarité de leurs parents.

## Participation aux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

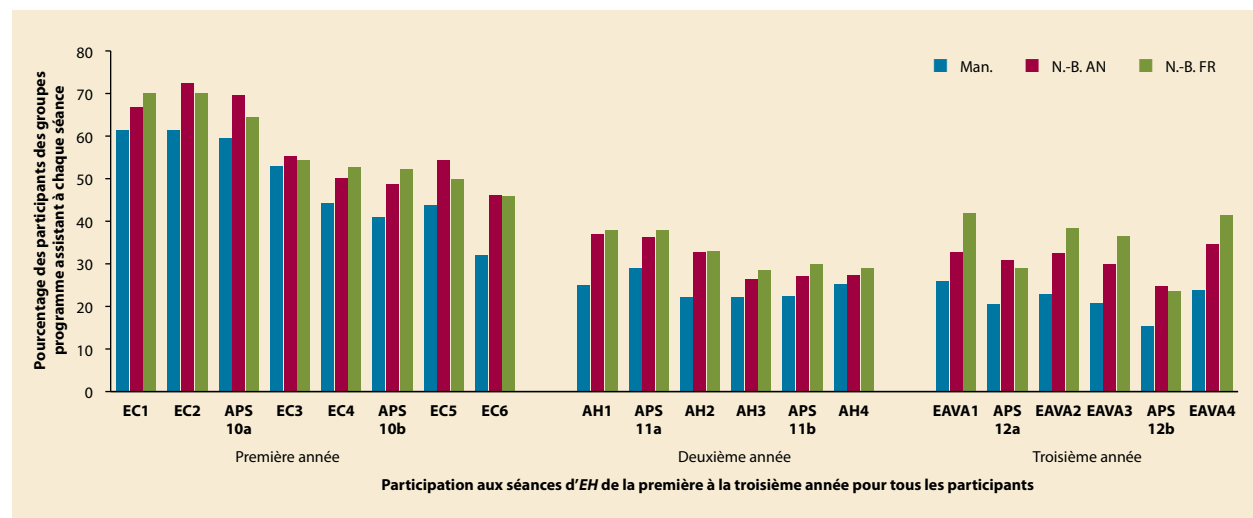
### *Explorez vos horizons*

Dans les deux provinces, le personnel d'*Un avenir à découvrir* a mis sur divers moyens pour encourager la participation aux composantes d'*Explorez vos horizons*. Si la plupart des participants ont assisté à au moins un des ateliers de l'initiative, nombreux sont ceux qui ont pris part à plusieurs d'entre eux. La participation a fléchi au fil du temps pour généralement atteindre son niveau le plus bas en 11<sup>e</sup> année, lors des séances de la composante Un avenir en héritage proposée en soirée aux élèves ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs ou à un autre adulte important (voir la figure S.1). Compte tenu du fait que le design de l'initiative *Explorez vos horizons* imposait un déroulement après l'école, on n'aurait vraisemblablement rien pu faire de plus pour accroître le taux de participation.

Au Manitoba :

- 76 % des participants ont assisté à au moins un atelier;
- 48 % ont pris part à au moins six ateliers;
- le pic de participation a atteint 66 %.

Figure S.1 : Participation à l'initiative *Explorez vos horizons*, par séance – tous les participants



Source : Données du Système d'information sur la gestion du projet (SIGP).

Remarques : EC = Explo-carrière; APS = Ambassadeurs du postsecondaire; AH = Un avenir en héritage; EAVA = En action vers l'avenir; les chiffres qui suivent les acronymes font référence à l'ordre de présentation des ateliers (EC, AH et EAVA) ou à l'année scolaire où l'atelier est offert (APS).

4 Des tableaux supplémentaires étayant les impacts intermédiaires des initiatives sur les filles et les garçons figurent sur le site de la SRSA (SRSA, 2009).

Au Nouveau-Brunswick :

- 84 % des participants des deux secteurs linguistiques ont assisté à au moins un atelier;
- 60 % d'anglophones et 61 % de francophones ont pris part à au moins six ateliers;
- le pic de participation a atteint 73 % chez les anglophones et 71 % chez les francophones.

Les ateliers et séances d'*Explorez vos horizons* avaient lieu après l'école. Nombreux sont les élèves qui avaient d'autres engagements, une fois l'école terminée. Aussi, lorsqu'on a cherché à savoir, dans le cadre de l'enquête de suivi en 12<sup>e</sup> année, pourquoi ils n'avaient pas assisté plus souvent aux séances d'*Explorez vos horizons*, les élèves ont mentionné leur tenue en dehors des heures de classe :

- 27 % ont indiqué que les séances empiétaient sur leurs heures de travail;
- 14 % ont expliqué pratiquer une activité sportive au moment des ateliers;
- 13 % ont déclaré plus généralement que l'horaire des séances ne convenait pas.

Lors de l'enquête, on a également demandé aux élèves de citer les raisons pour lesquelles leurs parents n'avaient pas pris part aux séances d'Un avenir en héritage, proposées en soirée dans l'espoir qu'ils soient ainsi davantage disponibles. De nouveau, les horaires étaient l'obstacle le plus fréquemment évoqué parmi les explications avancées :

- 37 % ont indiqué que les séances empiétaient sur leurs heures de travail;
- 10 % ont cité d'autres responsabilités familiales;
- 10 % ont déclaré que les séances avaient lieu à un moment inopportun.

L'objectif de maintenir le taux de participation pour toutes les activités paraissant difficilement atteignable, la *Revue @venir* et le site Web ont servi à compléter l'information sur l'éducation au choix de carrière et la planification des études postsecondaires fournie dans le cadre des ateliers. Si l'on tient compte de la consultation de la *Revue @venir* et du site Web *Un avenir à découvrir* en plus de la participation aux ateliers, pour ainsi dire tous les élèves bénéficiant de l'initiative *Explorez vos horizons* ont pu bénéficier des composantes du programme. Si la plupart des participants ont déclaré avoir lu au moins un article de la *Revue @venir*, la majorité n'a pas consulté le site Web *Un avenir à découvrir*, dont l'utilisation a considérablement diminué au fil du temps. Malgré un nombre de visites globalement faible, les élèves anglophones du Nouveau-Brunswick ont été les plus nombreux à tirer parti de cette ressource, suivis des participants du Manitoba.



### Fonds du savoir

Au total, 1 097 élèves ont été assignés de manière aléatoire à l'initiative *Fonds du savoir* uniquement ou en combinaison avec *Explorez vos horizons*. À la fin de la 10<sup>e</sup> année, 93 % des participants avaient signé leur déclaration de participation (qui expliquait clairement les exigences du programme) et remplissaient les conditions relatives à l'assiduité au secondaire pour percevoir un premier versement de 2 000 \$. Plus de neuf participants sur dix satisfaisaient à ces exigences après leur 12<sup>e</sup> année. Après avoir achevé leurs études secondaires, les élèves bénéficiant de *Fonds du savoir* pouvaient se prévaloir des sommes accumulées dans leur compte à condition d'être parvenus à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Une fois leur inscription confirmée, ils pouvaient demander un paiement de 2 000 \$ deux fois par année scolaire, soit un montant maximal de 8 000 \$ sur une période de deux ans. La vérification de l'inscription effective a été réalisée par les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick ou par le Bureau de l'apprentissage du Nouveau-Brunswick (pour les apprentis inscrits). Tous les fonds devaient être réclamés dans un délai de six ans suivant l'offre des fonds au début de la 9<sup>e</sup> année. Les participants pouvaient retirer les montants accumulés jusqu'en mai 2011.

Une fois leur assignation connue et leur déclaration signée, les élèves ont reçu des relevés annuels leur indiquant les montants accumulés dans leur fonds du savoir. Les contacts entre les participants à *Fonds du savoir* et le bureau d'*Un avenir à découvrir* ont donc été limités. À l'automne de leur

12<sup>e</sup> année, au moment de l'enquête de suivi, les participants à *Fonds du savoir* étaient peu nombreux à se rappeler qu'ils possédaient un compte. La situation était plus marquée chez les anglophones (38,6 % en avaient conscience) que chez les francophones (58,4 %). Parmi les élèves bénéficiant de *Fonds du savoir* qui ont déclaré posséder un compte, la plupart étaient également au fait des principales caractéristiques du programme. Plus précisément, la majorité des participants francophones (83,8 %) et anglophones (77,3 %) qui ont affirmé avoir un fonds du savoir se souvenaient du montant total offert de 8 000 \$. Les appels effectués après l'enquête de suivi par le personnel du bureau d'*Un avenir à découvrir* rappelant aux participants qu'ils possédaient un compte peuvent avoir modifié leur connaissance de cette information.

### Combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Les participants assignés de façon aléatoire à la fois à *Explorez vos horizons* et à *Fonds du savoir* ont enregistré un taux de participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* nettement supérieur à celui observé parmi les élèves ayant bénéficié exclusivement d'*Explorez vos horizons*. (Il convient de noter que les participants aux deux initiatives combinées n'étaient pas tenus de participer à *Explorez vos horizons* pour accéder à leur compte *Fonds du savoir*.)

- Dans le secteur anglophone, la prestation de *Fonds du savoir* a fait passer de 30 % à 48 % la proportion de participants à *Explorez vos horizons* issus d'une famille à plus faible revenu qui a assisté à plus de la moitié des séances (au moins 11).
- Dans le secteur francophone, l'incidence sur la participation a fait un bond encore plus spectaculaire en passant de 28 % à 58 %.

Les initiatives n'ont été proposées conjointement qu'au Nouveau-Brunswick. Seuls les élèves de cette province pouvaient bénéficier de la prestation combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*. L'incidence de leur jumelage permet d'expliquer pourquoi la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick a été supérieure à celle observée au Manitoba, tant au départ qu'ultérieurement.

En règle générale, les participants issus de « familles de première génération » et ceux provenant de familles « à plus faible revenu et à plus faible scolarité » ont eu moins tendance à assister aux ateliers d'*Explorez vos horizons* que les autres élèves, et ce, dans les deux provinces et dans les deux secteurs linguistiques. Néanmoins, au sein de ces groupes cibles, la participation était la plus élevée lorsque les élèves ont bénéficié de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. Ils ont assisté à davantage de séances et dans des proportions plus importantes que les élèves équivalents à qui on a uniquement proposé *Explorez*

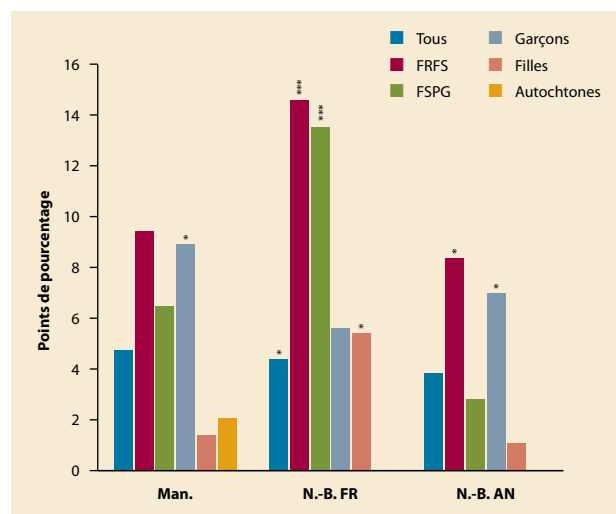
*vos horizons*. L'initiative *Fonds du savoir* a donc encouragé un plus grand nombre d'élèves de ce groupe à participer à des séances d'éducation au choix de carrière et d'information sur les études postsecondaires.

Les élèves qui ont profité d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* étaient plus enclins à se souvenir de l'existence d'un fonds du savoir à leur nom et de son montant précis que ceux à qui on a proposé *Fonds du savoir* seulement.

## Impacts d'*Explorez vos horizons*

La figure S.2 présente les principaux effets d'*Explorez vos horizons* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur et par groupe.

Figure S.2 : Incidence d'*Explorez vos horizons* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : \* = 10 %; \*\* = 5 %; \*\*\* = 1 %.  
FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.  
FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.

En examinant l'échantillon représentatif de tous les élèves bénéficiant du programme, on constate que la prestation d'*Explorez vos horizons* a accru de 4,4 points de pourcentage l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick. Cette augmentation reste concentrée au niveau universitaire. Bien que l'initiative n'ait eu aucune incidence significative globale sur les anglophones du Nouveau-Brunswick ni sur les participants manitobains, *EH* a amélioré les taux d'inscription aux études postsecondaires chez les garçons et parmi les élèves issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité, au Nouveau-Brunswick.

Comment expliquer un tel écart entre le secteur francophone et le secteur anglophone en ce qui a trait aux impacts sur l'inscription aux études postsecondaires? On peut considérer l'inscription aux études postsecondaires sous un angle économique comme l'effet du marché, celui de l'offre et de la demande. D'un point de vue réaliste, on peut seulement s'attendre à ce qu'*EH* influence la demande en matière d'études postsecondaires, et non l'offre. Les données figurant dans le rapport principal indiquent dans quelle mesure les demandes d'admission au niveau postsecondaire ont augmenté dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick grâce à *Explorez vos horizons*. Toutefois, les données fournies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick laissent croire qu'au moment où les participants à *UAD* entamaient normalement des études postsecondaires, plusieurs programmes des collèges communautaires anglophones étaient plus susceptibles d'être sujets à une demande excédentaire que ceux du secteur francophone. Les programmes des collèges francophones avaient plus tendance à être sous-sollicités que ceux du secteur anglophone. Voilà probablement pourquoi un plus grand nombre de demandes d'admission présentées s'est traduit en un nombre supérieur d'inscriptions dans le secteur francophone, mais pas dans le secteur anglophone.

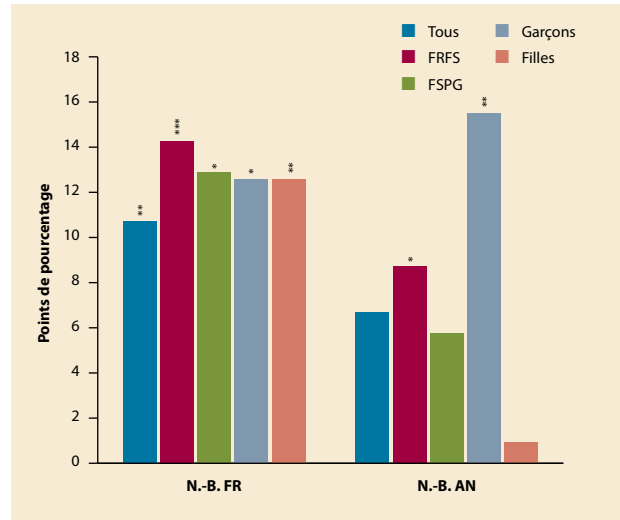
Néanmoins, si l'on tient compte de l'achèvement des études secondaires parallèlement à l'inscription aux études postsecondaires, *EH* a relevé le niveau d'instruction global dans les deux provinces, car l'initiative a accru le nombre de finissants au Manitoba et dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, en plus d'augmenter le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires dans le secteur francophone de la province.

*Explorez vos horizons* s'est aussi révélée efficace relativement à la diffusion de renseignements sur les carrières au Nouveau-Brunswick. Grâce à cette initiative, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins susceptibles de prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation au secondaire.

## Impacts de *Fonds du savoir*

La figure S.3 présente les principaux effets de *Fonds du savoir* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur linguistique et par groupe.

Figure S.3 : Incidence de *Fonds du savoir* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : \* = 10 %; \*\* = 5 %; \*\*\* = 1 %.  
FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.  
FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.

La prestation de *Fonds du savoir* a accru de plus de 10 points de pourcentage l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone au Nouveau-Brunswick. Cette augmentation reste très concentrée au niveau collégial.

L'initiative a eu des répercussions sur l'inscription aux études postsecondaires dans tous les sous-groupes du secteur francophone. Chez les anglophones, on a constaté une hausse des inscriptions parmi les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité et chez les garçons.

En plus de ces effets sur l'inscription, le nombre de demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires était bien plus élevé chez les participants anglophones et francophones qui ont bénéficié de *Fonds du savoir*. On peut donc en déduire que l'initiative a augmenté la demande en matière d'éducation postsecondaire dans les deux secteurs. Une fois de plus, les contraintes liées à l'offre de places dans certains programmes collégiaux anglophones peuvent avoir limité l'efficacité du programme dans ce secteur.



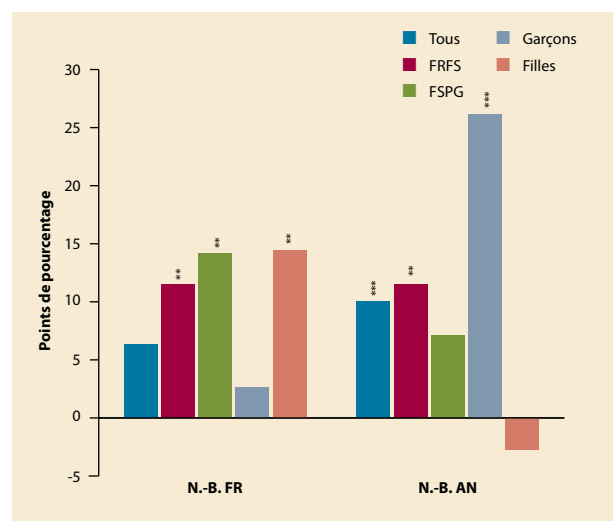
*Fonds du savoir* peut avoir remplacé d'autres sources de financement non remboursables des études postsecondaires. Malgré une hausse des taux d'inscription chez les francophones et l'absence de déclin dans le secteur anglophone, on a noté une diminution du recours aux autres aides non remboursables chez les élèves ayant bénéficié de l'initiative.

*Fonds du savoir* a sensiblement augmenté les taux de diplomation au secondaire au sein de l'ensemble des groupes du secteur anglophone, à l'exception des filles; quant aux francophones, les jeunes issus de familles de première génération et ceux provenant de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité ont enregistré une amélioration grâce à *Fonds du savoir*. Le rapport principal compte des tableaux étayant ces constatations relatives aux demandes d'admission, au financement et à la diplomation au secondaire.

## Impacts de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

La figure S.4 présente les principaux effets de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur et par groupe.

Figure S.4 : Incidence de la prestation combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : \* = 10 %; \*\* = 5 %; \*\*\* = 1 %.

FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité. FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.

Au Nouveau-Brunswick, si l'offre combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a permis d'accroître de 10 points de pourcentage le taux d'inscription aux études postsecondaires des participants anglophones, on n'a étonnamment noté aucune incidence sur le secteur francophone de façon globale. Néanmoins, la prestation combinée des deux initiatives a augmenté le nombre d'inscriptions à l'université dans les deux secteurs linguistiques.

L'offre combinée des deux initiatives a accru la proportion de demandes d'admission à l'université et aux EPS chez les francophones et les anglophones du Nouveau-Brunswick. Les demandes d'admission ont augmenté chez les jeunes issus de familles de première génération et ceux provenant de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité, dans les deux secteurs.

Grâce aux initiatives combinées, les participants francophones du Nouveau-Brunswick ont eu davantage tendance à déclarer savoir comment se procurer de l'information sur l'aide financière offerte aux étudiants. On n'a constaté aucune incidence sur le secteur anglophone.

La combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a accru le nombre de diplômés du secondaire et diminué le taux de décrochage scolaire dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick. La combinaison des initiatives n'a eu aucune incidence sur les résultats obtenus au niveau secondaire dans le secteur francophone.

Le jumelage d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* s'est révélé efficace en ce qui a trait à la diffusion de renseignements sur les carrières. Grâce à la prestation combinée des initiatives, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins enclins à prétendre ne

pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées au secondaire sur leur éducation.

## Analyses avantages-coûts des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Une analyse avantages-coûts a été réalisée pour évaluer la viabilité économique d'*Un avenir à découvrir*. L'encadré S.1 dresse un portrait détaillé de l'approche utilisée.

### Encadré S.1 : Approche analytique, méthodes comptables et sources de données

#### Approche analytique

L'approche privilégiée dans le rapport principal en ce qui a trait aux analyses avantages-coûts consiste, autant que possible, à attribuer une valeur monétaire aux répercussions et aux coûts des ressources des initiatives d'*Un avenir à découvrir*, au moyen de mesures ou d'estimations directes. Les coûts et les avantages sont estimés du point de vue du participant moyen (membre du groupe programme) et du point de vue de tous les ordres de gouvernement. La somme des coûts ou avantages nets attribuables aux participants et aux gouvernements est considérée comme le coût ou l'avantage net pour la société dans son ensemble.

Les estimations positives et négatives des coûts et avantages résultent de la comparaison des expériences des participants du groupe programme et de celles des membres du groupe témoin. Toutes les estimations sont utilisées, peu importe leur signification statistique, bien que les résultats de l'analyse soient qualitativement similaires si l'on fait uniquement appel à des estimations des coûts ou des avantages statistiquement significatives. Toutefois, l'analyse n'inclut pas les estimations des avantages indirects ou intangibles, comme l'amélioration de la santé des participants ou la réduction de la criminalité résultant d'un plus haut taux d'achèvement des études secondaires ou de l'inscription aux études postsecondaires. Il est très difficile d'attribuer une valeur monétaire crédible à ces avantages. Lorsque les calculs font exception de ces avantages intangibles, les valeurs actualisées nettes du programme et les ratios avantages-coûts présentés dans l'analyse sous-estimeront nécessairement la véritable valeur sociale du programme.

#### Méthodes comptables

Les prévisions avantages-coûts reposent sur une période débutant au moment où le participant avait 15 ans (en 9<sup>e</sup> année) jusqu'à ce qu'il atteigne 59 ans. Ces 45 années comprennent l'année de préparation du projet, les cinq années et demie d'observation nécessaires à son exécution ainsi qu'une période postérieure au programme.

Tous les montants des coûts et avantages sont exprimés en dollars constants de 2009 auxquels est appliqué un taux

d'actualisation annuel de 8 %, conformément aux recommandations du *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation* (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2007). Bien que le taux d'actualisation adopté puisse sembler élevé, il reflète les hypothèses généralement admises en ce qui a trait aux dollars investis au cours de la mise en œuvre du programme. L'analyse est, par conséquent, très prudente en ce qui concerne l'attribution d'une valeur monétaire à long terme aux impacts du programme sur l'éducation. Conformément aux principes du *Guide de l'analyse avantages-coûts* (publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en 1998), une analyse de sensibilité utilisant des taux d'actualisation annuels de 5 et 10 % est présentée aux tableaux A5.3, A5.4 et A5.5, dans les annexes du rapport principal.

#### Sources de données

On s'est reporté aux documents comptables et aux données administratives des bureaux d'*UAD* et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour calculer les coûts d'administration et d'exploitation de l'initiative *Un avenir à découvrir*. Les données recueillies lors de l'enquête de référence et des deux enquêtes de suivi ainsi que les renseignements administratifs fournis par les ministères de l'Éducation ont permis d'évaluer les répercussions d'*Un avenir à découvrir* sur les taux de diplomation au secondaire, d'inscription à un programme d'études postsecondaires et d'octroi d'une bourse ou d'un prêt étudiant. Différentes publications ont été consultées pour obtenir ou calculer les droits de scolarité et autres frais, les dépenses liées et non liées aux études et les taux d'imposition et d'inflation, notamment les tableaux CANSIM et les rapports analytiques de Statistique Canada, *Le prix du savoir – Quatrième édition* de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Berger et al., 2009) ainsi qu'une publication du Conseil canadien sur l'apprentissage (Hankivsky, 2008). Les estimations du manque à gagner et de l'augmentation des revenus à vie ont été produites à l'aide des fichiers de microdonnées publics du Recensement de 2006 de Statistique Canada. Les répercussions des initiatives d'*Un avenir à découvrir* sur les paiements d'impôts et les cotisations d'assurance-emploi ont été imputées à partir de l'estimation des revenus.

*Explorez vos horizons* s'est avéré économiquement viable pour certains groupes de participants du Nouveau-Brunswick, notamment ceux issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité. La fluctuation des avantages (ou des coûts) nets du programme témoigne des répercussions disparates mesurées chez les différents sous-groupes. Le fait d'offrir le programme uniquement aux sous-groupes les plus susceptibles d'en tirer pleinement profit permettrait de maximiser les retombées sociales de l'initiative.

*Explorez vos horizons* n'a pas été rentable au Manitoba, puisque les coûts de prestation élevés imputables à un déploiement à moindre échelle, combinés aux faibles répercussions du programme dans la province, se sont traduits par une diminution nette de ses bienfaits sociaux.

Grâce à ses frais d'administration relativement modestes, l'initiative *Fonds du savoir* a été d'une grande efficacité. Elle a généré des profits de 2 \$ à 3,40 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement. Si les coûts d'exploitation de *Fonds du savoir* et d'*Explorez vos horizons* sont à peu près les mêmes, l'initiative *Fonds du savoir* a toutefois nécessité moins de ressources dans la société puisque la plupart des dépenses liées au programme ont pris la forme de virements entre le gouvernement et les participants. Le rapport coût-efficacité du programme est aussi largement influencé par l'important impact enregistré dans la participation aux études postsecondaires chez les élèves issus d'une famille à plus faible revenu.

La prestation combinée des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a pas eu pour effet d'augmenter les avantages nets sur le plan social. Cela dit, le programme combiné *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, qui a généré des profits de 1,51 \$ à 1,75 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement, est demeuré économiquement viable.

## Le rôle des initiatives du projet *Un avenir à découvrir* dans la prise de décisions des élèves

La recherche de mise en œuvre du projet comportait une étude supplémentaire du processus décisionnel chez les élèves du secondaire menée par la SRSA pour tenter d'expliquer la tendance des impacts des initiatives. Cette étude a analysé les entrevues qualitatives effectuées auprès d'un petit nombre de participants au programme *Explorez vos horizons* et des groupes témoins pour mieux comprendre la façon dont les élèves découvrent et évaluent les possibilités qui s'offrent à eux après le secondaire durant leur parcours au secondaire. L'étude mettait l'accent sur les élèves issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.

Cette sous-étude a facilement déniché des élèves ayant besoin d'un soutien supplémentaire similaire à celui offert par les initiatives d'*Un avenir à découvrir*. Parallèlement à certaines conclusions relatives aux impacts, l'étude a permis de déceler plusieurs cas d'élèves qui, dès le début de leurs

études secondaires, n'envisageaient pas de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme, mais changeaient d'avis après avoir suivi le programme *Explorez vos horizons*. Les élèves ont raconté comment *Explorez vos horizons* avait mis à leur portée un plus vaste éventail de renseignements sur les possibilités de carrière et les avait aidés à choisir leur programme d'études.

Inversement, la sous-étude a fait état d'élèves pour qui la poursuite d'études postsecondaires dans le délai imparti par le projet n'était pas concevable. Ces élèves avaient traversé une mauvaise passe ou avaient été confrontés à des imprévus, comme des problèmes de santé personnels ou affectant leurs proches, ce qui a influencé leur choix de carrière au secondaire. Bien que pour ainsi dire tous les répondants à la sous-étude interrogés aient envisagé la poursuite d'études secondaires, les préférences exprimées dès le début du programme (par exemple, en 10<sup>e</sup> année) se sont rarement concrétisées dans la période observée. Les comptes des élèves ont révélé un ensemble disparate de facteurs ayant influencé leurs décisions. Aucune initiative ne serait susceptible d'avoir un effet décisif sur l'ensemble des influences agissant sur les élèves des groupes cibles d'*Un avenir à découvrir*.

## Incidence sur les politiques

Tant *Explorez vos horizons* que *Fonds du savoir* ont accru la demande en matière d'études postsecondaires. Selon le sous-groupe, la province ou la population, les programmes ont augmenté le nombre de finissants au secondaire, l'inscription aux études postsecondaires, ou les deux. Ces résultats ont été observés pour plusieurs sous-groupes enregistrant des taux d'accès inférieurs, comme les garçons et les participants issus de familles à plus faible revenu et de première génération. C'est pourquoi ils s'avèrent dignes d'intérêt pour les responsables politiques qui tentent d'élargir l'accès pour ces groupes.

Les impacts du programme sur la présentation de demandes d'admission au niveau postsecondaire n'entraînent pas toujours des impacts sur l'inscription en raison de l'offre insuffisante de places dans certains programmes. Une plus grande disponibilité des programmes populaires afin que la demande se traduise en réelles inscriptions s'avère une incidence manifeste de l'élargissement de l'accès.

En outre, nombre de participants à qui on a offert l'initiative *Explorez vos horizons* sont passés à côté d'une bonne occasion en ratant les séances. Près d'un participant sur dix à qui l'on a offert le programme *Fonds du savoir* ne s'y est pas inscrit et un nombre supérieur de participants ont oublié qu'ils avaient un compte, malgré tous les rappels. Les versions futures du programme pourraient se révéler plus efficaces si la participation dépendait moins d'une inscription volontaire et plus de l'automatisation. Les séances d'*Explorez vos horizons* pourraient s'inscrire dans le cadre d'un cursus obligatoire et des comptes *Fonds du savoir* pourraient être ouverts automatiquement pour tous les participants (à l'instar de la Prestation fiscale canadienne pour enfants).

Néanmoins, les différences entre les provinces et les secteurs linguistiques incitent à la prudence au moment de généraliser les constatations. Même les conclusions relativement fiables chez de nombreux groupes du Nouveau-Brunswick – notamment que les deux initiatives ont eu une incidence positive sur le nombre de demandes d'admission aux études postsecondaires au sein des groupes généralement défavorisés – ne s'appliquaient pas au Manitoba. Les impacts du programme peuvent varier en fonction de la population et de l'environnement politique et devraient donc être mis à l'essai avec circonspection. Ils devraient aussi être interprétés avec prudence, en raison de la période relativement courte d'étude des résultats.

Un suivi de recherche à long terme des élèves ayant participé au projet principal pourrait s'avérer bénéfique. Certains élèves ont mis leurs études postsecondaires en suspens et envisagent peut-être de les poursuivre ultérieurement. Pareil suivi pourrait être réalisable au moyen de données administratives.

En conclusion, le projet pilote *Un avenir à découvrir* a montré que les initiatives comme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* permettaient effectivement d'accroître le taux d'inscription aux études postsecondaires, particulièrement chez les groupes clés affichant généralement de plus faibles taux d'inscription. Pourtant, la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* et la sensibilisation à *Fonds du savoir* n'ont pas été aussi élevées qu'escompté, et certaines contraintes sur le plan de l'offre dans le secteur collégial anglophone du Nouveau-Brunswick ont potentiellement limité les bienfaits des programmes. Grâce à une approche plus ciblée, à une intensification des efforts visant à accroître la participation des élèves aux initiatives et à une prestation dans un système d'éducation supérieure comportant moins de contraintes, l'impact positif de telles initiatives et leur viabilité économique s'en trouveraient accrues.

## Bibliographie

BARR-TELFORD, L., F. CARTWRIGHT, S. PRASIL et K. SHIMMONS. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*, Ottawa, Statistique Canada, n° 81-595 MIE2003007 au catalogue, 2003.

BERGER, J., A. MOTTE et A. PARKIN. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.

BOWLBY, J. et K. MCMULLEN. *À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18-20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, n° 81-591-XIE au catalogue, 2002.

FRENETTE, M. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Ottawa, Statistique Canada, no11F0019MIF au catalogue – n° 295, 2007.

FRENETTE, M. *Qu'est-ce qui explique l'écart entre le niveau de scolarité des jeunes Autochtones et des non-Autochtones?*, Rapport de recherche du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences n° 78, 2011.

FRENETTE, M. et K. ZEMAN. *Pourquoi la plupart des étudiants universitaires sont-ils des femmes? Analyse fondée sur le rendement scolaire, les méthodes de travail et l'influence des parents*, Ottawa, Statistique Canada, no11F0019MIF au catalogue – n° 303, 2007.

GYARMATI, D., S. DE RAAF, B. PALAMETA, C. NICHOLSON et T. S.-W. HUI. *Encourager le travail et soutenir les collectivités : Résultats finals du Projet d'innovation en emploi communautaire*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2008.

HANKIVSKY, O. *Estimation des coûts du décrochage scolaire au Canada*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2008.

KNIGHTON, T. et S. MIRZA. « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, n° 81-003 au catalogue, 2002, p. 25-32.

LOOKER, E. D. *Pourquoi ne continuent-ils pas? Les facteurs qui influencent les jeunes Canadiens à ne pas poursuivre leurs études au niveau postsecondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2002.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES. *Social Discount Rates for Canada*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, 2007.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA. *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation*, 2007.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA. *Guide de l'analyse avantages-coûts*, 1998.

SMITH FOWLER, H., S. CURRIE, S. HÉBERT, I. KWAKYE, R. FORD, J. HUTCHISON et S. DOBRER. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport sur les impacts intermédiaires*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2009.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Tableaux supplémentaires du Rapport sur les impacts intermédiaires*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2009.

TOMKOWICZ, J. et T. BUSHNIK. *Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans*, Ottawa, Statistique Canada, n° 81-595-MIF2003006 au catalogue, 2003.